



INCITATIF POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Projet pilote 2022

La Municipalité de Chelsea, par l'entremise de son programme Fonds vert, offre un incitatif pour l'achat de couches lavables aux familles qui souhaitent utiliser cette alternative aux couches jetables. Ce projet pilote se termine le 31 décembre 2022 ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire.

AVANTAGES

Les couches lavables offrent des avantages écologiques et économiques. En effet, la quantité de couches jetables utilisée pour un seul enfant jusqu'à la propreté est estimée à 1 tonne. Au Québec seulement, cela signifie que 600 millions de couches jetables sont envoyées au site d'enfouissement chaque année.

Les couches lavables permettent donc de réduire cette quantité de déchet, d'autant plus que celles-ci sont confectionnées de manière à s'ajuster au fur et à mesure que l'enfant grandit et qu'elles peuvent être utilisées pour plusieurs enfants. De plus, il existe de nombreuses compagnies québécoises de confection de couches lavables, ce qui permet d'encourager l'achat local. Au total, les couches lavables permettent des économies de plus de 1000\$ par enfant.

NOTE

Nous sommes conscients que les couches lavables ne conviennent pas à tous les bébés. S'il est impossible pour vous d'utiliser cette alternative durant toute la durée à laquelle votre enfant sera aux couches, nous vous encourageons à donner vos couches à une famille qui pourra les utiliser à leur tour. L'industrie du textile étant une source importante de gaz à effet de serre, ceci rentabilisera d'autant plus le rôle écologique des couches lavables.

CONDITIONS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

Les couches lavables neuves et de secondes mains sont admissibles au programme, avec preuve d'achat (photos de l'annonce de la vente de couches de seconde main et de la transaction du paiement).

Pour être admissible au programme :

- Le demandeur doit être résident permanent de Chelsea, avec preuve de résidence;
- Le demandeur doit s'engager à utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle l'enfant sera aux couches OU de donner les couches lavables à une autre famille;
- Une subvention par famille est accordée;
- Les couches lavables doivent avoir été achetées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022, avec preuve d'achat;
- Les couches lavables neuves et de seconde main sont admissibles au programme;
- Les couches jetables ne sont pas admissibles au programme.

Les subventions sont réservées dans l'ordre d'arrivée des demandes, jusqu'à épuisement des fonds disponibles.

Le programme incitatif pour l'achat de couches lavables offre un remboursement de 50% de la facture jusqu'à concurrence de 200\$.



INCITATIF POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Formulaire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de naissance ou date prévue d'accouchement : _____

Pièces jointes : Preuve de résidence

Preuve d'achat

Je certifie que les informations ci-haut sont véridiques et je m'engage à utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle mon enfant sera aux couches

ET

Je m'engage à donner mes couches lavables à une autre famille si cette alternative ne convient pas à mon enfant.

_____ signé à Chelsea, le _____ 2022

Signataire